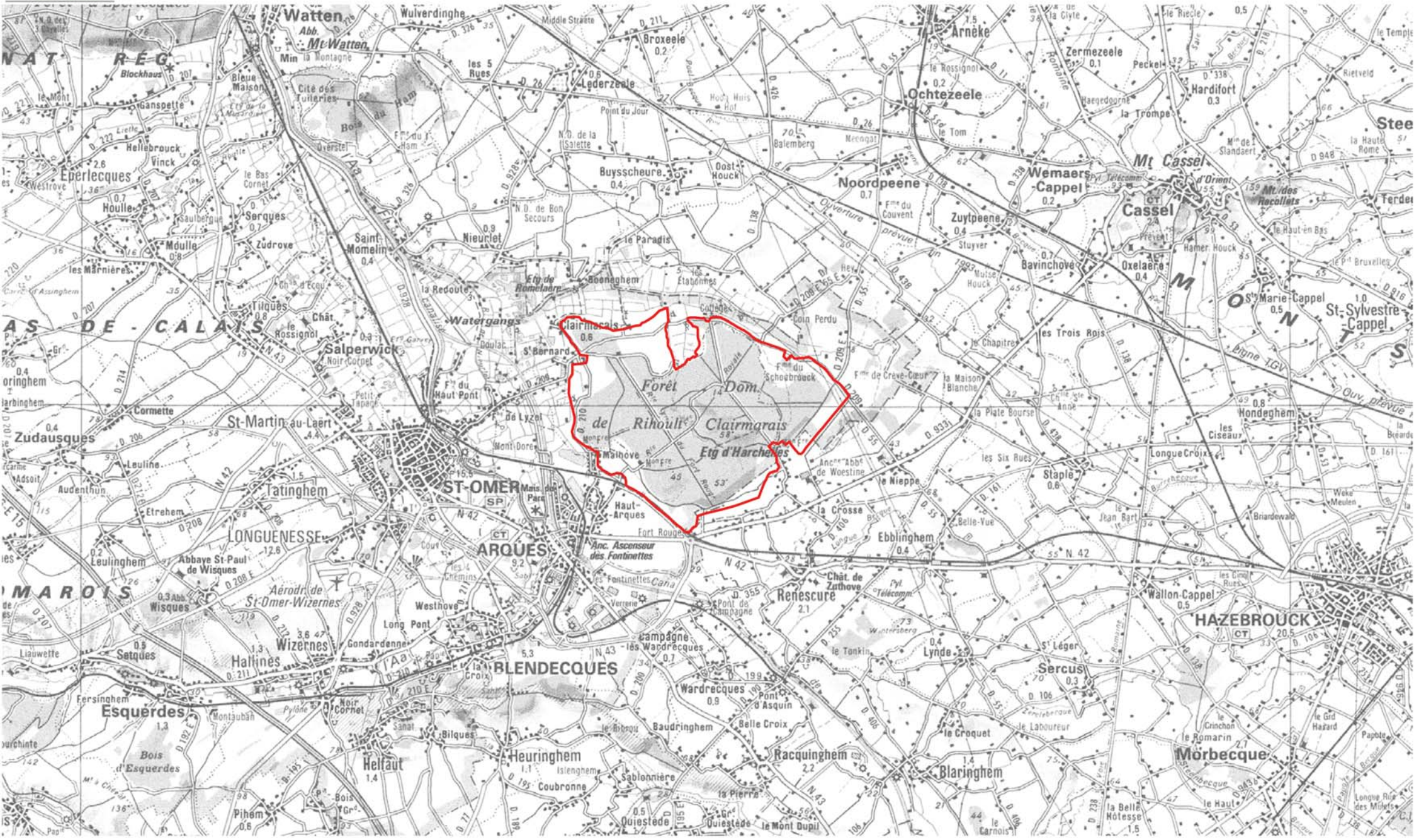


La forêt domaniale de Clairmarais et ses lisiers



Description générale

Département : Pas-de-Calais - Nord

Communes : Arques, Clairmarais, Renescure

Lieu(x)-dit(s) : «Forêt de Clairmarais », « Etang d'Harchelles »

Surface :1660 ha

Statut foncier : propriétés privées et domaine de l'état

Nature du site : forêt et ses lisières, étang

Localisation



La forêt domaniale de Clairmarais s'étend à l'est de Saint-Omer. Elle appartient au vaste complexe écologique du Marais Audomarois et de ses versants.

Description des milieux

Accolé au marais audomarois, la forêt de Rihoult-Clairmarais forme une sorte de « môle forestier » de près de 1200 ha, né de la réunion de deux forêts distinctes

- la forêt de Clairmarais qui appartenait à l'abbaye de Clairmarais fondée vers 1140 et qui fut rattachée au domaine de l'état pendant la révolution,
- la forêt de Rihoult, domaine royal également confisqué à la révolution.

Elle repose en grande partie sur des buttes d'argile yprésienne. Au coeur de la forêt, dans un vallon aux pentes boisées de vieux chênes et de vieux hêtres, subsiste le dernier des sept étangs jadis creusés par les moines, l'étang d'Harchelles.

L'étang d'Harchelles enserré par la forêt de Clairmarais

Délimitation

Intérêt écologique

• FLORE ET VEGETATION

De nombreuses communautés végétales forestières et préforestières composent ce massif boisé, soulignant la diversité des conditions écologiques locales :

- chênaie-hêtraie subatlantique acidiphile sur les sols podzoliques des buttes sableuses,
- chênaie-chamaie à Primevère acaule, plante protégée en région Nord Pas de Calais,
- laie forestière humide à Molinie et Succise des près...

• FAUNE

La forêt de Clairmarais présente un très grand intérêt pour la faune de par sa superficie et sa situation en périphérie du marais audomarois.

Une grande diversité en oiseaux forestiers, (pics, mésanges, fauveltes...), la présence de divers rapaces nocturnes et diurnes nicheurs ou hivernants (Faucon hobereau, Chouette hulotte...) et l'abondance des petits et grands mammifères (chevreuils, sangliers...), témoignent de fait de la présence de nombreux biotopes complémentaires au sein de cet espace forestier.

Evolution et menaces

- Artificialisation de certains peuplements avec enrésinement, notamment au niveau des buttes sableuses.
- Conversion des taillis sous futaie en futaie équienne avec élimination du sous-bois arbustif.
- Drainage de certains secteurs de la forêt.
- Eutrophisation voire rudéralisation des bernes forestières et de certaines lisières.
- Risque d'urbanisation en lisière de la forêt (côté St-Omer et Renescure).

Gestion et protection

- A terme suppression des conifères et retour à une sylviculture basée sur les types forestiers potentiels.
- Maintien voire restauration d'une gestion forestière associant production de bois et protection du patrimoine biologique :
 - taillis sous futaie et futaie jardinée avec sous-bois arbustif à préférer à la futaie équienne,
 - préservation ou reconstitution des lisières externes de la forêt (notamment le long des axes routiers),
 - diversification des essences en excluant toute introduction d'espèces non indigènes (résineux, peupliers du Canada...),
 - préserver quelques vieilles futaies avec arbres âgés.
- Parcelle 64 au Long Chêne en réserve biologique domaniale (chênaie humide mésotrophe à préserver de tout drainage).
- Fauche des bernes routières avec exportation des foins et sans traitements chimiques.
- Protection des prairies humides et des prés bocagers en lisière de forêt.
- Eviter de favoriser la fréquentation touristique dans les secteurs sensibles.
- Protéger les lisières nord-ouest de la forêt de toute urbanisation (échanges biologiques importants avec le marais).

Pour en savoir plus

Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

- **Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF**
 - Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
 - Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02
- **Pour d'autres renseignements :**
 - DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
 - Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
 - Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49
 - Office National des Forêts
Direction Régionale Nord Pas-de-Calais
24-26 rue Henri Loyer
B.P. 46 - F - 59004 LILLE CEDEX - Tél. : 03.20.57.00.38
 - Parc Naturel Régional de l'Audomarois
« Le Grand Vannage - Les Quatre Faces »
62510 ARQUES - Tél. : 03.21.98.62.98